

Gestion des milieux aquatiques et risque inondation :

Quels outils à l'échelle des bassins versant ?

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

LE 9 JUILLET 2013 - LYON 6^{ÈME} - DRÉAL (69)

Contexte :

Le risque inondation est le premier risque naturel en France. Les dommages provoqués par les inondations sont de plus en plus importants à cause notamment du développement de l'urbanisation dans les zones inondables.

Pendant de nombreuses années la gestion du risque inondation faisait peu de cas du fonctionnement naturel du cours d'eau (ex : construction de digues en bordure de lit mineur). Les pratiques évoluent et la gestion intégrée du risque inondation doit prendre en compte le fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau comme le recommande le SDAGE RMC : « La réduction des risques à la source, nécessite d'intégrer autant que possible le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques (...), la gestion du risque d'inondation ne doit pas être déconnectée des objectifs environnementaux de la directive cadre sur l'eau (...) ».

A travers les Contrats de Milieux, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ou les Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondations (SLGRI), les gestionnaires de milieux aquatiques occupent une place essentielle en matière de prévention des inondations à l'échelle des bassins versants. Ces procédures n'ont pas le même niveau d'implication mais, lorsqu'elles sont coordonnées, elles permettent de réduire la vulnérabilité tout en préservant les milieux aquatiques à travers une approche globale et concertée.

Objectifs :

- ▶ Rappel du contexte politique et du cadre réglementaire en matière d'inondations
- ▶ Présentation d'outils de prévention des inondations à l'échelle du bassin versant et de leurs articulations
- ▶ Présentation d'actions de prévention des inondations mises en œuvre par des collectivités et leurs synergies avec la restauration physique des milieux aquatiques

Publics :

Élus, techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, chargés d'intervention des agences de l'eau et des régions, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, chercheurs, étudiants.



Avec le soutien de :

Rhône-Alpes Région



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00

Accueil des participants

09h30 Le risque inondation et sa gestion à l'échelle du bassin versant

30 ans de politiques publiques de prévention du risque inondation en France (1982-2013). Une boîte à outil très riche, élaborée en réponse à des catastrophes récurrentes. Mais une gestion intégrée du risque inondation insuffisamment articulée avec la gestion des hydrosystèmes.

Bruno LEDOUX - Consultant spécialisé dans la gestion des risques naturels

10h30 Le cadre réglementaire de la gestion des inondations et ses outils

Présentation du dispositif Programmes d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) : ses grands axes, sa mise en œuvre son articulation avec les autres démarches telles que la Directive Inondation.

Isabelle LEROUX - DREAL Rhône-Alpes / Service prévention des risques

11h30 Présentation d'un PAPI labellisé en juillet 2012

En lien transversal et articulé avec le contrat de rivière, le PAPI a pour objectif de revenir à un fonctionnement du système hydrographique plus naturel, de réduire la vulnérabilité et ponctuellement l'aléa tout en mettant l'accent sur l'éducation de la population face au risque inondation. Présentation du dispositif depuis sa création à la phase travaux. Retour sur les difficultés administratives.

Julie COUVE - Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (69)

12h30

Déjeuner

14h30 Le projet Isère amont, vers une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant

Regroupant 29 communes en amont de Grenoble, ce projet associe la protection contre les inondations à la restauration des milieux aquatiques. Pensé dans une démarche de gestion intégrée à emboîtement d'échelle (de la plaine alluviale au lit mineur), les travaux prévoient la création de Champs d'Inondation Contrôlés, la suppression de certaines digues existantes, la reconnexion de bras morts au lit mineur, etc...

Olivier MANIN - Syndicat Mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (38)

15h30 De la gestion globale à l'échelle du bassin versant à la mise en œuvre d'outils pour la protection contre les inondations

Le SM3A agit pour la prévention des crues sur le bassin versant de l'Arve, placé en territoire à risque. Il est aujourd'hui engagé dans plusieurs outils, dont un PAPI et un SAGE. Cette gestion globale et concertée permet de mettre en œuvre des actions ambitieuses en matière de protection des biens et des personnes tout en s'appuyant sur le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Emmanuel RENOU et/ou Sylvie DUPLAN - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses abords (74)

16:30

Fin de journée

